



Michel MÉNARD

Député de Loire-Atlantique

Vice-président du Conseil général de Loire-Atlantique

Carquefou, le 23 juin 2011

COMMUNIQUÉ

Tricherie au bac : pour une solution équitable

Des lycéens viennent de terminer les épreuves du bac S, marquées par une fuite sur Internet d'un exercice de l'épreuve de mathématiques. Luc Châtel, le ministre de l'Éducation nationale, a exclu l'annulation de l'épreuve de maths du bac S, mais a décidé de "neutraliser" l'exercice en notant ainsi l'épreuve sur les trois autres exercices.

Près de 165.000 candidats ont travaillé dur pour réussir cet examen, et vont devoir payer pour une tricherie qui, pour la quasi-totalité d'entre eux, ne leur a nullement profité. En effet, la correction de l'exercice a été mise en ligne à 21 heures la veille d'une épreuve se déroulant à 8 heures, et on estime à quelques centaines, peut-être un millier, le nombre de candidats avertis.

Aussi, je suis intervenu ce jour auprès du ministre de l'Éducation afin de lui faire part de mon désaccord quant à l'annulation d'un exercice « plutôt facile » et susceptible de rapporter quatre points. Si, pour des raisons d'organisation, le Ministre ne souhaite pas faire repasser l'épreuve dans sa globalité, **les points correspondant à cet exercice doivent être intégralement attribués aux élèves et ce, au nom de l'équité et de l'égalité entre les candidats.**